



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 31 mai 2023 - Palais d'État Iavoloha

Ce mercredi 31 mai 2023 s'est tenu au Palais d'État d'Iavoloha, le Conseil des Ministres présidé par le Président de la République Andry Rajoelina, et a vu la participation du Premier Ministre ainsi que des Ministres membres du Gouvernement.

I- COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge des Droits et Taxes pour l'Importation des matières premières de l'Imprimerie Nationale. Ces matières premières sont arrivées à Toamasina le 17 mai 2023. Il est à noter que l'Imprimerie Nationale imprime les différents documents nécessaires à l'Administration publique

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge des Droits et Taxes liés aux Importations des matériels informatiques au profit de la Cellule de Prévention et d'appui à la Gestion des Urgences (CPGU) auprès de la Primature. Ces outils informatiques sont un don du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dans le cadre du projet AIED (Appui Institutionnel pour l'Effectivité de la Décentralisation).

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge des Droits et Taxes concernant l'exportation de l'or pour la confection des pièces d'or de 50 ariary commémorative du cinquantième anniversaire de la Banque Centrale de Madagascar. La confection des pièces d'or se fera en Turquie, et leur envoi est inclus dans le régime d'exportation temporaire pour perfection passive, c'est-à-dire qu'un export d'urgence sera effectué et l'or sera renvoyé à Madagascar après que la fabrication des pièces d'or de 50 ariary soit achevée. Il convient également de rappeler que selon décret adopté en Conseil des Ministres le 17 mai 2023 autorisant l'émission de ces pièces d'or commémoratives, lesdites pièces auront un pouvoir libératoire et seront mises en vente suivant un prix indexé au cours de l'or au niveau internationales.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

Le Conseil des Ministres a approuvé la participation de Madagascar au 12^{ème} round de négociation pour l'approfondissement de l'Accord de Partenariat Economique (APE) UE-AfOA, du 26 au 30 juin 2023 à Bruxelles. Deux représentants de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNM) et de l'Autorité de Régulation du Marché Public (ARMP) représenteront Madagascar à cette réunion de négociations techniques.

MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

Le Conseil des Ministres a approuvé le projet de construction de bâtiment administratif pour l'Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives Commerciales (ANMCC). Le siège de l'ANMCC se trouve actuellement dans l'Enceinte Ex-conquête Antanimena Antananarivo. Cependant, au début de l'année 2021, elle a été informée de la non disponibilité du local qui l'oblige à trouver un nouveau local. De ce fait,

et compte tenu de l'insuffisance de bâtiment au sein du MICC, l'ANMCC a inscrit dans son Plan de Travail Annuel de l'année 2021 un projet de construction de bâtiment administratif. Le budget y afférent est inscrit dans le budget rectificatif 2021 et a été approuvé par le CA par la délibération n° 07-2021/ANMCC/CA du 04 mai 2021 portant adoption du budget rectificatif pour l'année 2021. Dans le cadre de ce projet, une acquisition du terrain sis à Ifarihy parcelles cadastrales n° 158 A et 158 B, section G, situé à Ambodiranon'Alasora, d'une superficie de 1294m². **Compte tenu de son emplacement et de ses caractéristiques, le Conseil des Ministres a également approuvé la demande d'autorisation exceptionnelle de remblai dudit terrain qui est nécessaire pour débiter les travaux.**

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation de matériels relatifs au volet d'activité du projet MIANATRA, pour les écoles appuyées par ledit projet dans la Région Androy au profit du Ministère de l'Education Nationale, par le Ministre de l'Economie et des Finances. Ces matériels arriveront bientôt au port de Tolagnaro et seront distribués immédiatement aux écoles bénéficiaires du projet.

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation de dons de matériels dans le cadre des activités liées aux urgences et des matériels relatifs à l'activité la mise en place de la radio nationale scolaire à Madagascar faits par l'UNICEF au profit du Ministère de l'Education Nationale, par le Ministère de l'Economie et des Finances.

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge des Droits et Taxes liés à l'Importation (DTI) d'équipements et matériaux spécifiques, nécessaires à la mise en place des pylônes du tronçon Anosy-Soarano et une partie des équipements et matériaux de la gare Soarano G2a, dans le cadre des travaux de construction du Transport par Câble (TPC) Antananarivo, ligne Orange Anosy-Ambatobe, 9^{ème} à 13^{ème} envoi.

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a adopté le décret portant approbation de la convention de prêt entre le Ministère de l'Economie et des Finances et la société JIRAMA pour permettre à la société JIRAMA de régler sa dette envers la société TOZZI GREEN MADAGASCAR, relative à l'alimentation en électricité.

Ce prêt prendra la forme de Bons du Trésor Spéciaux-BTS, c'est-à-dire que l'Etat malagasy à travers le Ministère de l'Economie et des Finances prêtera de l'argent en transférant les BTS à la JIRAMA (BTS JIRAMA 3) et la JIRAMA remettra ensuite ce BTS à TOZZI GREEN. Dans l'accord de prêt entre le Ministère et la JIRAMA, il sera déterminé comment cette dernière restituera l'argent l'Etat malagasy. Une discussion préliminaire s'est déjà tenue entre JIRAMA et TOZZI GREEN concernant la dette totale à payer via BTS JIRAMA 3, donc ce qui a été décidé dans la discussion et consigné par écrit sera le budget BTS à payer à TOZZI GREEN.

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

Le Conseil des ministres a adopté 3 projets de loi pour ratifier légalement l'accord de l'Organisation internationale du travail (OIT) :

- Avant-projet de loi autorisant la ratification de la Convention (n°155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981.
- Avant-projet de loi autorisant la ratification de la Convention (n°187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé des travailleurs, 2006.
- Avant-projet de loi autorisant la ratification de la Convention (n°161) sur les services de santé au travail, 1985.

III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTONDRAINY Victorien**, Directeur Régional de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers auprès de la Région Melaky.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-218 du 26 février 2020 et portant nomination de **M. ANDRIAMIHITSAKISA Timothée Roger**, Préfet d'Ambovombe.

MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAMAHERY Hanitsoa Ravo**, Directeur des Partenariats et des Projets auprès du Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-992 du 25 octobre 2021 et portant nomination de **M. RANDRIAMPENOHAJA Andriamanalina Razafimanana Jens**, Directeur d'Ecole de Génie en Agronomie et Environnement de l'Institut Supérieur de Technologie d'Ambositra (IST-A).
- Adoption du décret portant nomination de **M. ANDRIANTSALAMA Manan'Iala**, Directeur Administratif et Financier de l'Institut Supérieur de Technologie d'Ambositra (IST-A).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Adoption du décret portant nomination de **M. ANDRIANJANAKA Ranto Mahefason**, Directeur de la Communication du Ministère de la Santé Publique.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Adoption du décret portant nomination de **M. EDALY**, Directeur Général du Centre de Lutte Antiacridienne de Madagascar - « Ivotoerana Famongorana ny Valala eto Madagasikara (IFVM) ».

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1056 du 13 juillet 2022 et portant nomination de **M. RANDRIATSIVERY Jean Rémi**, Directeur de l'Evaluation des Acquis auprès du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Fait ce 31 mai 2023

La Porte-Parole du Gouvernement,
Ministre de la Culture et de la Communication
Lalâtiana RAKOTONDRAZAFY

La Porte-Parole du Président de la République,
Directeur de la Communication et des Relations Publiques - Présidence de la République
Lova Hasinirina RANOROMARO